PETITION DE SOLIDARITE AVEC l'INCULPE du 1er MAI 2009 à NÎMES

Les manifestations organisées par les syndicats de salariés gardois se sont toujours caractérisées par leur calme et leur responsabilité. Aussi nombreuses soient-elles, elles n'ont jamais donné lieu à des violences ou à des dégradations.
Pour la première fois le 1er mai 2009, les forces de police se sont montrées incapables de gérer la dislocation de la manifestation. Fonçant avec des véhicules dans le cortège qui commençait à se disloquer, au risque de provoquer panique et blessures, elles s'en sont pris violemment à des manifestants pacifiques.
Un syndicaliste de la CNT, bien connu de tous les militants gardois pour son engagement pour les droits de l'homme et son pacifisme, a été battu puis arrêté par la police. Alors qu'il porte plainte contre les policiers, il est maintenant menacé d'un procès pour « coups et blessures ». Ces méthodes inacceptables visent à intimider les futurs manifestants, à criminaliser le mouvement social, à asphyxier financièrement les organisations de défense des travailleurs.

Nous demandons :

- un non-lieu pour Pascal
- une enquête administrative sur la gestion policière de la fin de la manifestation du 1er mai 2009 à Nîmes.

Nom & prénom	Adresse / Ville	Profession / situation	Signature

A retourner à : CNT 6, rue d'Arnal 30000 Nîmes
Pour toute demande d'information cnt.30@cnt-f.org ou 09 50 07 60 88